



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

JPR11 - 29.04.2016

Les Garants de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération engagent vivement les parties prenantes dans la région à recommencer à prendre des mesures efficaces à l'encontre des groupes armés opérant dans l'est de la RDC et à accélérer le processus de rapatriement des ex combattants

Kinshasa, le 29 avril 2016 – Durant une visite de cinq jours en Ouganda, au Rwanda et en République démocratique du Congo (RDC) effectuée du 25 au 29 avril, des représentants de haut rang de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont, au nom des Garants de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région (l'« Accord cadre »), vivement invité les représentants des Gouvernements de ces trois pays à redoubler d'efforts pour neutraliser les groupes armés opérant dans l'est de la RDC et accélérer le processus de rapatriement des membres de l'ex Mouvement du 23 mars encore présents au Rwanda et en Ouganda. D'après l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et chef de la délégation, M. Saïd Djinnit, « la région ne pourra retrouver la paix et se concentrer sur son développement socio économique tant qu'on ne s'attaquera pas au fléau des forces négatives et aux autres causes profondes des conflits qui la secouent ».

Au cours de sa visite dans les trois pays, la délégation de haut niveau a rencontré des fonctionnaires de haut rang, des représentants des pays signataires de l'Accord cadre et des partenaires internationaux. En Ouganda et au Rwanda, la délégation a plaidé auprès des dirigeants de l'ex M23 pour qu'ils respectent les engagements pris à la conclusion du Dialogue de Kampala et consignés dans la Déclaration de Nairobi et qu'ils acceptent d'être volontairement rapatriés en RDC. La délégation a également engagé le coordonnateur et les représentants désignés de l'ex M23 à participer aux réunions de coordination organisées sous l'égide du Mécanisme national de suivi à Kinshasa pour débattre des modalités de mise en œuvre de la Déclaration.

Les Garants ont pris note des inquiétudes exprimées par les Gouvernements rwandais et ougandais concernant la nécessité d'accélérer le processus de neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des Forces démocratiques alliées (ADF). À ce sujet, la délégation a assuré le Rwanda et l'Ouganda que la MONUSCO était déterminée à ce que sa brigade d'intervention appuie pleinement les opérations militaires des Forces armées de la RDC. La CIRGL s'est également dite résolue à soutenir les efforts déployés pour stabiliser la région, notamment au moyen de son mécanisme régional de sécurité, connu sous le nom de Mécanisme conjoint de vérification élargi. Par ailleurs, la délégation a pris note de ce que le Gouvernement de la RDC avait demandé que des sanctions soient imposées aux dirigeants de l'ex M23 au motif qu'ils bloquaient le processus de rapatriement de certains des membres du Mouvement, conformément aux recommandations formulées à l'issue de la sixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, qui s'est tenue le 29 septembre 2015 à New York, et que les pays de la région apportent la preuve concrète de leur volonté de respecter les engagements pris au titre de l'Accord cadre. La délégation s'est félicitée de ce que le Gouvernement de la RDC s'est dit prêt à examiner la possibilité d'organiser à nouveau, sous l'égide du Mécanisme national de suivi, des réunions de coordination sur la Déclaration de Nairobi, auxquelles devrait assister le représentant désigné de l'ex M23.

Rappelons qu'à l'occasion de leur réunion tenue à Addis Abeba le 31 janvier 2016, les Ministres des affaires étrangères des pays signataires de l'Accord cadre ont demandé aux Garants d'organiser des consultations avec les parties prenantes de la région afin de trouver des solutions aux obstacles posés à la mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi, signée le 12 décembre 2013 par le Gouvernement de la RDC et l'ex M23. Ont participé à la visite l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit; le Secrétaire exécutif de la CIRGL, M. Ntumba Luaba; le Représentant spécial adjoint de la MONUSCO, M. David Gressly; le Directeur de l'Organe de la SADC pour les questions de politique, de défense et de sécurité, M. Jorge Cardoso; le Directeur adjoint de la Direction pour l'intégration régionale et continentale du Ministère des affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique, M. Alfredo Nuvunga, qui représentait le Président de l'Organe de la SADC pour les questions de politique, de défense et de sécurité; et M. Altiné Traoré, qui représentait M. Ibrahima Fall, Représentant spécial du Président de la Commission pour la région des Grands Lacs de l'Union africaine et Chef du Bureau de liaison au Burundi de l'Union africaine.